

26 mai  
1846

M. le Ministre de l'Intérieur

Remise a M. le Ministre de l'Intérieur  
le 28...

M. le Ministre

Lettre de M. le Ministre de l'Intérieur  
du 28 mai 1846  
qui ne sera pas retournée

Plusieurs lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. E.  
 soit par la poste quand les communications étoient  
 encore libres, soit par des voies particulières, l'auroient  
 instruit de la situation de l'École depuis que les  
 autorités françaises ont quitté cette ville  
 j'ai su de M. Escoliva que deux de ces lettres  
 envoyées sous le couvert de M. Ferraz de la Chapelle  
 étoient parvenues à V. E. j'espère qu'il en aura  
 été de même de celles sous M. le Dr. J. Tournefort  
 et le général Moissis voudront bien se charger  
 de V. E. m'a adressé quelque réponse j'en ai  
 la première que j'en ai eue aucun. Leurs Directeurs  
 chef du sub. Etablissement français qui reste ici  
 j'ai dû chercher les moyens de l'alimenter et de soutenir  
 cette précieuse réunion de jeunes artistes de manière à  
 ne pas interrompre leurs études. C'est M.  
 Escoliva qui a bien voulu subvenir jus qu'ici aux  
 besoins les plus urgents de l'École  
 j'ose me flatter que V. E. au milieu de ses grandes  
 occupations daignera s'occuper un moment de  
 notre sort, me tracer ce que j'ai à faire si les circons-  
 tances <sup>présentes</sup> ~~actuelles~~ <sup>qui existent</sup> ~~motivent~~ <sup>quelques</sup> changements soit  
 dans l'organisation soit dans les formes  
 j'ai fait disparaître les armoiries et tous les signes  
 de l'anion souverain je craignois d'être ~~l'autorité~~  
 de V. E. pour se substituer ceux du Roi <sup>il y a</sup>  
 même de la devise de la Maison d'Espagne de laquelle j'attendois  
 l'autorisation de V. E.

comme je le suis de votre de l'autorité  
 Doique à priori depuis l'ordonnance de V. E. J'ordonne  
 Supplie Mr. Dem faire comme de vos volontés et  
 J'assure les convenances de l'Établissement par l'entremise  
 De la Maison de Regence de la fille de M. Le Comte  
 qui est en ce moment est en arance de 13350 f  
 Au deux femmes qui a fourni de son plein gré et par  
 suite de l'Établissement au lieu de sonnant et qui est  
 l'ouvrage de son père manquant d'être <sup>maintenu</sup> soutenu par  
 les Descendants de son père qui l'a eue.

on nous flatte de voir bientôt la cour de ses sorts et  
 rétabli <sup>neanmoins</sup> par le public J. N. C. valait bien se servir de la  
 voie de M. P. de la fille j'aurais ~~un~~ <sup>plus</sup> aimé  
 de voir la repaire par lequel parait y avoir <sup>toujours</sup> eu quel-  
 qu'exception en faveur des maisons de banque et de  
 Commerce.

M. S.

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*